

Décision n° 2025/13

Accord cadre à bons de commande Travaux de VRD entretien de voiries et d'assainissement

Le Maire de la commune de Criel-sur-Mer,

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,
- le code de la commande publique et notamment les articles L.2123-1 et R2123--1 et suivants,
- les délibérations du Conseil municipal n°2020-05/05 et n°2022-6.22, portant aux délégation de pouvoir consenties par le Conseil Municipal au Le Maire,
- l'avis d'appel public à la concurrence publié le 17/10/2024, notamment sur la plate-forme <https://marchespublics.adm76.com>

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le marché n°2024.2 accord cadre à bons de commande relatif aux travaux de VRD entretien de voiries et d'assainissement, à :
EBTP Etablissement de LHOTELLIER TP,
dont le siège sociale est sis rue du manoir 76340 BLANGY SUR BRESLE,

Article 2 : de signer toutes les pièces du marché correspondant,

Article 3 : La Directrice Générale des Services et le Trésorier public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Criel sur Mer, le 20/01/2025
Le Maire,
Alain Trouessin

